

BLOCS DE 100 FEUILLETS FOLIOTÉS POUR :

LIVRE D'INVENTAIRE,
ASSEMBLÉES GÉNÉRALES,
CONSEILS D'ADMINISTRATION,
NEUTRE, TOUT USAGE

DESTINÉ AU PARAPHE OFFICIEL POUR REGISTRE OBLIGATOIRE

POUR LE PARAPHE, S'ADRESSER AU GREFFE DU TRIBUNAL DU SIÈGE,
APRÈS AVOIR INDIQUÉ LE NOM, LA FORME JURIDIQUE ET L'ADRESSE DE LA SOCIÉTÉ, L'INTITULÉ DU REGISTRE
(INVENTAIRE, ASSEMBLÉES GÉNÉRALES, CONSEILS DE SURVEILLANCE, ETC...)

